

Questions orales

tent pas et que d'importants projets ne soient pas bloqués à cause de la «politicaillerie» locale?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit là d'une instance. L'honorable député d'Edmonton-Centre semble vouloir poser une question supplémentaire.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Merci, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration chargé du programme d'initiatives locales. Vu l'apport direct du ministre en vue d'établir un programme de recherche pour déterminer le taux de fréquence des voies de fait sur des enfants au Canada et vu que le programme étudiera les conditions socio-économiques des familles où les enfants sont battus, j'aimerais féliciter le ministre d'avoir accordé une subvention à une grande dame...

• (1450)

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député n'a pas à féliciter le ministre. Il peut lui poser une question.

Des voix: Bravo!

Des voix: Retirez vos paroles!

M. Paproski: Je retire mes félicitations, mais puis-je signaler que le ministre a accordé cette subvention à une excellente dame dont le nom a été rayé de la liste des candidats libéraux d'Edmonton-Centre à l'occasion des dernières élections fédérales.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Paproski: Ma question, monsieur...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Paproski: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député soulève la question de privilège.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, je vous considère toujours comme un chic type!

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'estime que si le député n'a pas le droit de me féliciter, il ne devrait pas être autorisé à féliciter qui que ce soit à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

**LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DES PRIX DES
DENRÉES ALIMENTAIRES—LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTALE**

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le très honorable premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si son ministre de l'Agriculture exprimait la politique et les vues de son gouvernement lorsqu'il a

[M. Rondeau.]

déclaré, le 3 février, à London (Ontario): «Je suis content de constater que les prix des denrées alimentaires sont en hausse». Par ailleurs, qu'en est-il de la déclaration du ministre faite hier ici à Ottawa comme quoi il accueillait avec joie une augmentation du prix des aliments, car il en résulterait une augmentation du revenu agricole?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce n'est évidemment pas là une question de politique ministérielle. Le ministre exprimait son contentement et je crois qu'il est normal pour un ministre de l'Agriculture de dire qu'il est heureux de constater que les agriculteurs obtiennent de meilleurs revenus.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, puisque le premier ministre appuie la déclaration, puis-je lui demander maintenant si le gouvernement a pour politique de donner l'impression que le blâme pour le coût trop élevé des aliments doit retomber sur les agriculteurs?

Des voix: Bravo!

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai jamais dit que c'était aux agriculteurs qu'on devait imputer l'augmentation élevée du coût des aliments aux consommateurs. J'ai déclaré que les agriculteurs obtenaient maintenant un revenu équitable, en retour de leurs efforts et quiconque dit le contraire ne tient pas compte de la façon dont j'ai fait ma déclaration.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Vous pouvez berner les gens, tout en faisant mine de rien.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

**LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE AU SUJET DES FORMULES
DE DÉCLARATION POUR 1972—L'APPEL POSSIBLE AUX
HEBDOMADAIRES**

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, le ministre du Revenu national informerait-il la Chambre des raisons pour lesquelles, au cours de la campagne que mène actuellement son ministère pour expliquer l'inexplicable, c'est-à-dire les difficultés que comporte la formule de déclaration d'impôt sur le revenu, on a fait appel à différents organes à l'exclusion cependant des hebdomadaires, qui rendent des services immenses non seulement à l'échelle locale, mais dans l'ensemble du Canada?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je me suis aperçu moi-même de cette lacune et j'ai demandé à mes collaborateurs de voir si on pourrait trouver des fonds pour élargir cette excellente campagne dans le sens de la suggestion du très honorable représentant. Venant moi-même d'une région où l'on compte beaucoup sur les hebdomadaires pour l'information, je suis heureux qu'il appuie mes efforts pour englober les hebdomadaires dans cette campagne.

Le très hon. M. Diefenbaker: Maintenant que nous avons de véritables preuves que le gouvernement commence à réfléchir à la question, le ministre pourrait-il faire dili-